

DIVINE PROVIDENCE

Rav Dov Ber Futerfass raconte : Un directeur de Yechiva bien connu en Terre Sainte est venu aux Etats-Unis afin de collecter des fonds pour l'institution qu'il dirige. Il souhaitait, en effet, construire un bâtiment supplémentaire pour être en mesure d'élargir la capacité d'accueil de sa Yechiva. La somme qu'il devait réunir était considérable. Il se rendit donc d'une synagogue à l'autre, se rendait |des donateurs. Malheureusement, sa démarche ne fut pas couronnée de succès et, après avoir séjourné aux Etats-Unis pendant quelque temps, il dut convenir de son échec. Il annula donc ses projets et décida de rentrer en Erets Israël. Un de ses amis lui conseilla de solliciter la bénédiction du Rabbi qui, à n'en pas douter, pouvait lui être utile pour la démarche qu'il entreprenait. Sentant qu'il n'avait rien à perdre, l'homme fut reçu par Rabbi. Il lui fit part de ses difficultés, lui dit qu'il n'était pas parvenu à réunir la somme qui lui aurait permis d'élargir sa Yechiva, au sein de laquelle le manque de place se faisait cruellement ressentir. Il conclut son propos en indiquant qu'il avait conscience de son échec et qu'il rentrait donc en Israël. Le Rabbi lui dit alors : « Lors de votre retour en

Terre Sainte, vous ferez escale à Toronto et vous y passerez quelque temps ». L'homme souhaitait rentrer chez lui au plus vite mais il décida, néanmoins, de se conformer à l'avis du Rabbi. Il se rendit à Toronto et il s'installa quelques jours chez l'un de ses amis à qui il expliqua : « A dire vrai, je n'ai rien de précis à faire ici, le Rabbi de Loubavitch m'a conseillé de passer quelque temps dans cette ville. Je m'en suis tenu à ce qu'il m'a dit ». Son ami lui répondit : « A titre personnel, je ne peux pas t'être d'un grand secours pour le financement de ta Yechiva. Néanmoins, j'ai un bon ami qui est très aisé et je peux donc te conduire chez lui ». Le rendez-vous fut pris et les deux hommes se rendirent chez cet ami. Le recteur exposa les besoins de sa Yechiva et l'échec de son voyage aux Etats-Unis, l'entre vue que lui avait accordée le Rabbi de Loubavitch et sa proposition de faire escale à Toronto, lors de son retour en Terre. L'homme demanda : « De quel montant avez-vous besoin ? » Dans un premier temps, le recteur se demanda si il ne l'effrayerait pas en lui annonçant une somme aussi exorbitante. Puis, il se dit qu'il ne pouvait dissimuler la vérité et il lui annonça donc : « Vingt-deux mille dollars ».

L'homme prit son chéquier et il rédigea aussitôt un chèque de... vingt-deux mille dollars. Le recteur en fut abasourdi et le donateur lui expliqua : « Nous célébrons aujourd'hui même, mon épouse et moi, notre vingt-deuxième anniversaire de mariage et j'avais décidé, à cette occasion, de faire quelque chose d'inhabituel. Or, voici que vous arrivez ici en m'indiquant que le Rabbi de Loubavitch vous envoie et vous me dites que vous avez besoin de 22 000 dollars. J'ai aussitôt compris que c'était là chose inhabituelle qu'il m'appartenait de faire ! »



TOUT EST EFFET DE LA PROVIDENCE DIVINE

Le rôle du Rav 'Hananya Sinai David Halbershtam consistait essentiellement à venir en aide à la Rabbanite 'Haya Mouchka, l'épouse du Rabbi, pour assumer les tâches domestiques, les achats et la gestion de la maison. En outre, il s'acquittait de différentes missions qu'elle lui confiait.

C'est ainsi qu'il pénétrait régulièrement dans le domicile du Rabbi, ce qui était une situation totalement exceptionnelle, et qu'il devint proche de la Rabbanite dont il fut en mesure de percevoir toute la grandeur. La Rabbanite se distinguait par son immense discrétion et fuyait les honneurs. Là où elle

allait, elle s'efforçait de ne pas révéler qui elle était et qui était son mari. Elle faisait systématiquement ses achats dans des endroits où on ne la connaissait pas. Une fois, le Rav Halbershtam se permit de lui demander pourquoi elle rejetait les honneurs à ce point. Elle lui répondit, très

simplement : « Croyez-moi, je n'ai aucun besoin que l'on m'honore. Je n'accorde pas la moindre importance aux honneurs ». Une fois, la Rabbanite se rendit dans une boutique de vêtements à New York afin de faire l'acquisition d'un manteau. L'épouse d'un Rav, dirigeant d'une importante communauté américaine, se trouvait alors dans le magasin et, observant la Rabbanite, il se dirigea vers elle, puis la salua. Elles échangèrent quelques mots et, à l'issue de leur discussion, la Rabbanite se dépêcha de quitter l'endroit. Elle dit ensuite au Rav Halbershtam : « Nous ne reviendrons plus dans ce magasin. Désormais, ils me connaissent ». En 5747 (1987), la Rabbanite, qui avait contracté plusieurs maladies successives, était restée très affaiblie et Rav Halbershtam, à la demande du Rabbi la conduisait, chaque jour, en différents lieux de promenade, afin de lui faire prendre l'air. De tous ces endroits, la Rabbanite préférait un jardin de Long Island qui se trouvait au bord de l'Hudson. La verdure était très agréable et la Rabbanite sortait alors du véhicule. Pendant un long moment, elle s'asseyait sur un banc, au bord de l'eau, respirant le bon air et écoutant le chant des oiseaux. Une fois, alors qu'ils étaient sur le chemin du retour, une route barrée les empêcha d'emprunter leur itinéraire habituel et ils s'engagèrent donc sur une artère parallèle. Là, près d'une des maisons, était garée une voiture de police dont la sirène était en action. A côté de celle-ci, se trouvait un camion, l'un de ceux qu'on utilise pour un déménagement. Sur le trottoir, étaient déposés des meubles et des effets personnels qui devaient vraisemblablement être chargés dans ce camion. Rav Halbershtam ne prêta aucune attention à ce qui se passait là. N'y avait-il pas, chaque jour, plusieurs centaines de déménagements

à New York. Il n'imagina même pas qu'il puisse y avoir un lien entre le camion et la voiture de police. Il roulait donc à un rythme soutenu, lorsque la Rabbanite mit lui demanda :

« Pouvez-vous retourner là où était garée la voiture de police ? »

Rav Halbershtam hésita : « Pourquoi cela ? »

La Rabbanite ne lui répondit pas. Il observa, dans le rétroviseur, qu'elle semblait pensive et qu'elle cherchait une manière de formuler sa réponse. Quelques secondes plus tard, la Rabbanite lui dit : « mon père, le Rabbi Rayats, m'a enseigné que tout ce qui se passe dans le monde est un effet de la divine Providence. Rien n'y est livré au hasard. En l'occurrence, la rue que nous empruntons d'habitude était fermée et nous avons dû en traverser une autre. Il y avait donc nécessairement une raison à cela et il se trouve que nous en avons été les témoins. Nous devons donc savoir exactement ce qui s'est passé et peut-être devons-nous intervenir. » Rav Halbershtam fit demi-tour et il s'en retourna là où il était auparavant. Ils constatèrent que des curieux s'étaient attroupés autour de la maison. Ouvrant la vitre de sa portière, Rav Halbershtam demanda à un passant quelle était la raison de cet attroupement. L'homme lui expliqua que l'on expulsait une famille juive, récemment émigrée de Russie. Le père était au chômage et le loyer n'avait pu être payé. Le propriétaire de la maison, accompagné de la police, était donc arrivé, porteur d'un ordre d'expulsion qui avait été émis par le tribunal et l'appartement était en cours d'évacuation. Les parents, désespérés, se tenaient là impuissants, alors que leurs enfants pleuraient. Rav Halbershtam, constatant qu'il s'agissait en l'occurrence, de l'application d'une décision de justice sur laquelle on ne pouvait pas revenir, était

convaincu que la Rabbanite allait lui demander de reprendre la route. Ce n'est pourtant pas ce qui se passa. Elle lui demanda d'aller interroger le propriétaire et de déterminer quel était le montant de la dette. Dans un premier temps, le propriétaire s'insurgea : de quel droit Rav Halbershtam l'interrogeait-il, puis il s'avisa et il lui indiqua le montant précis qui s'élevait à plusieurs milliers de dollars. Rav Halbershtam retourna vers la voiture et transmit ces informations à la Rabbanite. Sans hésiter, la Rabbanite ouvrit son sac pour en extraire son chèque. Elle rédigea, sur son compte personnel, un chèque du montant indiqué et elle le tendit au Rav Halbershtam, en précisant : « Vous voudrez bien le transmettre au propriétaire de la maison. Faites-le le plus discrètement possible afin que les voisins ne s'aperçoivent de rien et que les enfants eux-mêmes ne le voient pas. Il est important qu'ils ne soient pas humiliés ». Rav Halbershtam s'exécuta. Le propriétaire le dévisagea, étonné, puis il tourna le regard vers la femme qui se trouvait dans la voiture. Enfin, sans dire un mot, il glissa le chèque dans sa poche. Peu après, les déménageurs interrompirent leur besogne, à la demande du propriétaire, qui donna des instructions afin que tout soit remis en état. Manifestant, tout d'abord, leur étonnement, ils déchargèrent ensuite leur camion et ils en replacèrent le contenu à l'intérieur de la maison. La Rabbanite demanda alors au Rav Halbershtam de démarrer au plus vite, sans même voir le regard étonné des parents quand ils apprirent que leur dette avait été mystérieusement remboursée, et sans observer la joie des enfants qui retrouvaient leur foyer. Vraisemblablement, les membres de cette famille ne sauront jamais par l'intermédiaire de qui leur vint la délivrance « par un effet de la divine Providence. »

Appel de Dons - Pessa'h

Oui je participe à l'appel de dons et souscris :

- | | |
|--|--|
| <input type="radio"/> Participation aux activités du Habad Student Center 50 € | <input type="radio"/> Participation au séder pour nécessiteux 60 €/pers. |
| <input type="radio"/> Aider à la campagne de distribution de matza chmoura 20 €/kg | <input type="radio"/> Participation aux livraisons de repas cacher aux étudiants 100 € |
| <input type="radio"/> Don de fidélité 52 € | <input type="radio"/> Don de soutien 75 € |
| | <input type="radio"/> Je souhaite recevoir une boîte de Tsédaka |

Jeunesse Loubavitch de Marseille-Provence - 112 Bd Barry 13013 Marseille - Tél : 04 91 66 44 18

Un reçu CERFA vous sera adressé pour toute souscription

A l'occasion du 11 Nissan, Imminence Magazine a le plaisir de vous faire partager ce miracle du Rabbi.

HOURRA, HOURRA, HOURRA !

C'était la fin de Tévet 5713 (1953), près de trois ans après le décès du Rabbi Précédent (le Rayats. A l'occasion des grandes fêtes de l'année et selon un calendrier préétabli, le Rabbi avait coutume, à l'époque, de publier des recueils contenant des discours hassidiques inédits de son beau-père. Cette année-là, le 21 Tévet le Rabbi, s'écartant de ce calendrier, demanda soudain la publication d'un discours intitulé: « Le Saint béni soit-Il n'agit pas avec trahison envers Ses créatures ». Cette directive du Rabbi suscita la surprise générale. En effet, la date du 21 Tévet ne correspond à aucun événement spécifique, dans le calendrier juif ou 'hassidique.

Ce discours commente la situation des enfants Israël, pendant le temps de l'exil, leurs capacités de surmonter les difficultés, y compris quand ils doivent faire le sacrifice de leur propre vie. Il y est dit, notamment : « Dès lors que cet exil amer est devenu notre sort, nous avons acquis la certitude que nous possédons les forces nécessaires pour le surmonter, car rien de mal ne peut émaner du Très Haut ».

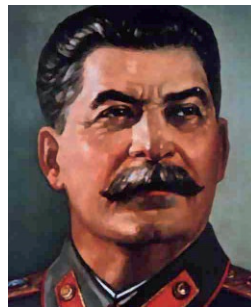
Cinq jours plus tard, le 26 Tévet 5713, 13 janvier 1953, commença en Russie soviétique, de l'autre côté du rideau de fer, le terrible complot antisémite qui fut appelé, par la suite, « le procès des blouses blanches ». Ce pays, qui était alors dirigé par Staline, traversait l'une des périodes les plus pénibles de son histoire. La presse, à la solde du pouvoir, publia à la une, ce jour-là, une information selon laquelle des médecins, membres d'un réseau terroriste juif international, avaient conçu un plan afin d'éliminer tous les officiers supérieurs de l'armée soviétique. Deux d'entre eux avaient déjà été tués, A. S. Kortchov et A. Jdanov. Il était précisé également que tous ces médecins avaient été arrêtés et que leur procès était imminent.

Une large part de l'intelligentsia soviétique, en particulier dans le milieu médical, savait que tout cela n'était que pure invention, qu'il s'agissait uniquement d'une étape supplémentaire de la guerre que Staline menait contre les Juifs. Toutefois, la simple publication de

cette nouvelle suffit pour susciter une immense vague d'antisémitisme dans les masses populaires. Les manifestations, dans les rues et les publications, dans la presse, devinrent, d'un jour à l'autre, de plus en plus violentes.

Tous attendaient le procès. La condamnation des médecins ne faisait pas le moindre doute et les observateurs envisageaient même qu'elle soit suivie par un pogrome. Dans tout le pays, les Juifs tremblaient et ils n'osaient même plus sortir de leur maison. Lorsqu'ils passaient dans la rue, ils devaient subir les quolibets et les insultes. Certains 'Hassidim s'interrogèrent alors sur le rapport qui devait nécessairement exister entre la publication du discours 'hassidique demandée par le Rabbi et les événements en Union Soviétique. Peut-être s'agissait-il d'obtenir la guérison avant la plaie. Peu après, d'autres événements vinrent confirmer cette interprétation.

Lors de la réunion 'hassidique à Pourim, cette année-là, des sentiments mitigés se manifestaient dans la synagogue : la joie de la fête d'une part, l'appréhension pour les proches qui se trouvaient encore là-bas et pour le sort des Juifs, en général, d'autre part. Au début de cette réunion, le Rabbi prononça



un discours 'hassidique, il développa différents commentaires, puis son visage devint soudain très sérieux et il dit : "Lorsque l'on voulut provoquer la chute du Tsar, des élections furent organisées en Russie, dans ce but et le Rabbi Rachab demanda alors aux 'Hassidim de prendre part au vote. L'un d'entre eux eut connaissance de cette instruction du Rabbi et il voulut la mettre en pratique, bien qu'il ait été totalement détaché de ce qui se

passait dans le monde. Il se rendit donc au Mikvé, mit son Cartel, sa ceinture de prière, puis il partit pour le bureau de vote, désireux de mettre en pratique la volonté du Rabbi et pénétré de soumission.

Ce 'Hassid ne savait pas comment voter, ni pour qui voter, mais d'autres 'Hassidim étaient présents, qui le guidèrent. L'homme ajusta son gartel, puis il fit comme les autres. Par la suite, les résultats furent rendus publics et l'on sut que le Tsar allait être destitué. Tous les présents s'écrièrent joyeusement : 'Hourra'. Ce 'hassid, à son tour, dit, à voix haute : 'Hourra, hourra, hourra.' Par la suite, le Rabbi prononça un second discours 'hassidique, au cours de la même réunion, ce qu'il ne faisait jamais, d'ordinaire. Ce second discours était introduit par les mots : « C'est pour cela que ces jours ont été appelés Pourim, du fait du tirage au sort. Encore une fois, les 'Hassidim se dirent que ce récit sur la chute du Tsar ne pouvait pas être étranger à ce qui se passait, au même moment, en Union Soviétique.

Trois jours après Pourim, le 17 Adar 5713, 4 mars 1953, la radio d'état, en Russie, annonça que l'avant-veille, à une heure tardive de la nuit, Staline avait eu une attaque et qu'il n'avait toujours pas repris connaissance. Le lendemain, on apprit qu'en réalité, le tyran était mort sur le coup. C'était précisément lorsque le Rabbi commençait à dire le second discours de cette réunion 'hassidique.

Grâce à la mort subite de Staline, tous les médecins furent libérés et, bien plus, une ère nouvelle commença pour les Juifs de Russie. De nombreux prisonniers retrouvèrent la liberté et les persécutions furent réduites d'une manière significative.

Quatre jours après Pourim, le 18 Adar, encore une fois à une date ne correspondant à aucun événement particulier, le Rabbi demanda la publication d'un autre discours 'hassidique intitulé : "Vous êtes attachés à l'Eternel votre Dieu, tous vivants en ce jour", décrivant la spécificité d'Israël au sein des nations et ce que les Justes peuvent accomplir par l'intermédiaire de la Torah. C'est précisément en ce jour que la mort de Staline fut rendue officielle.